



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 111676

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années quatre-vingt-dix : bilan et Perspectives ». Il est suggéré de faciliter l'insertion des jeunes, d'une part, en développant, en association avec les milieux professionnels, des parcours de formation aux besoins prioritaires de l'emploi et, d'autre part, en identifiant les débouchés des filières à court et moyen termes pour réguler l'offre de formation et les flux d'entrée. En outre, il est recommandé de mettre en place, dès le collège, des modules de sensibilisation aux exigences de la vie professionnelle (ponctualité, sociabilité, présentation, hiérarchie...) ainsi que des programmes de parrainage avec des entreprises. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111676

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12337